

Projet éolien Kahnawake Sustainable Energies

à  
Saint-Cyprien-de-Napierville

318

P



NP



DM318

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Mémoire de Christine Arréal  
Dans le cadre des Audiences du Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement  
10 juin 2015

Bonjour, je me présente, je suis Christine Arréal, résidente de St-Valentin, sur la 4e ligne depuis maintenant 9 ans et je m'oppose au projet éolien de Saint-Cyprien pour les raisons qui suivent.

Premièrement, Hydro-Québec fait des millions en profit qu'il garde bien caché dans ses coffres sans le remettre aux personnes concernées qui ont probablement trop payé à mon avis et maintenant on veut nous imposer des éoliennes qui vont produire très peu et de plus que nous allons revendre à perte. Je n'y vois aucune logique et intérêt à imposer un tel projet.

Deuxièmement, je suis monoparentale et propriétaire de ma petite maison que j'arrive tant bien que mal à payer mais éventuellement j'aimerais bien la vendre pour réaliser un petit profit pour en acheter une plus grande. Mais qu'elle sera l'effet sur la valeur de ma maison s'il y a un parc éolien à proximité? Déjà que St-Valentin n'est pas une région bien connue donc moins d'acheteur. Je n'ose même pas imaginer qu'elle serait l'effet avec un parc. Le petit profit que je souhaite réaliser avec la vente de ma maison va être diminué à mon avis et tout ça au profit de quelques cultivateurs égoïstes qui veulent remplir leurs poches à mes dépens.

Pour ma part je n'achèterais pas une maison avec un parc éolien à proximité, donc j'imagine que bien d'autres personnes feraient comme moi. Et selon l'étude effectuée par Appraisal Group One effectuée au Wisconsin, une perte de valeur variant entre 24% et 43% est associée aux éoliennes, je m'excuse mais je ne travaille pas 50 semaines par années pour subir une telle perte sur ma maison.

Troisièmement, quel effet cela aura-t-il sur ma santé et celui de mon garçon? Je trouve cela très inquiétant puisqu'une étude réalisée par le docteur Nina Pierpond de Malone présentée en juillet 2010 au Hammond Wind Committee; une étude sur le syndrome éolien qui se résume par des problèmes de nausée, fatigue, anxiété, irritabilité, colère, migraine, dépression et problème de concentration et d'apprentissage. N'y a-t-il pas assez de ses problèmes dans notre société sans en rajouter volontairement?

Une autre étude réalisée par des médecins allemands au mois de mai 2015 demande l'arrêt total de l'éolien. L'étude fait part des risques liés aux basses fréquences et infrasons qui entraîneraient des migraines, nausées, vertiges. Combien d'études cela vous prend t'il pour qu'on arrête d'imposer ses parcs éoliens en milieu habité au dépend de la santé de la population environnante.

Quatrièmement, il ne reste que 2% du territoire québécois cultivable. Pourquoi vouloir installer des éoliennes, ces terres nourrissent la population. Très peu de gens maintenant font le choix de consacrer leur vie à l'agriculture donc je trouve primordial de préserver les terres à cet effet. La loi pour la protection des terres agricoles n'a pas été inventée pour le plaisir de l'inventer, ces terres doivent être protégées et ne servir qu'à la culture. La protection du territoire agricole refuse des constructions résidentielles pour protéger ces terres alors pourquoi faire un passe droit pour des éoliennes?

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, je m'oppose fermement au projet éolien de Saint-Cyprien et j'espère que le BAPE ne recommandera pas la réalisation d'un tel projet.

Christine Arréal

Mémoire présenté par :

Christine Arréal

Saint-Valentin, Québec  
J0J 2E0

Courriel : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

**FIN DU DOCUMENT**

**Leblanc, Rita (BAPE)**

---

**De:** Nicole Verner <  
**Envoyé:** 10 juin 2015 18:22  
**À:** eolien-saint-cyprien  
**Objet:** Projet éolien de Kahnawake Sustainable Energies a Saint-Cyprien-de-Napierville  
**Pièces jointes:** Christine Arréal.pdf

Projet éolien Kahnawake Sustainable Energies  
à  
Saint-Cyprien-de-Napierville

Mémoire de Christine Arréal  
Dans le cadre des Audiences du Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement  
10 juin 2015